

**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

PRENEZ AVIS que, lors de la séance qui se tiendra le 3 juin 2024 à 19 h 00, dans la salle du conseil située au 7, rue Principale Est à l'hôtel de ville, le conseil municipal de la Ville de Magog prendra en considération la demande de dérogation mineure mentionnée ci-après.

Tout intéressé pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

65 À 73, RUE DESJARDINS

Demande déposée le 13 juin 2019 par le Syndicat de la copropriété Des Jardins Memphré concernant le lot 6 332 503 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Stanstead situé au 65 à 73, rue Desjardins.

L'objet de cette dérogation mineure est de permettre l'implantation de deux conteneurs à matières résiduelles en cour avant donnant sur la rue Desjardins pour le projet d'ensemble du 65 à 73 rue Desjardins, alors que le Règlement de zonage 2368-2010 prévoit que les conteneurs soient localisés en cour arrière ou en cour latérale.

Donné à Magog, le 13 mai 2024.

M^e Marie-Pierre Gauthier,
Greffière
